



Formulaire d'adhésion à titre individuel

Veuillez utiliser le présent formulaire si vous souhaitez devenir membre de l'AFP à titre individuel. Vous conserverez votre adhésion même si vous quittez l'organisme au sein duquel vous œuvrez. Pour une adhésion par l'intermédiaire d'un organisme (l'organisme est titulaire de l'adhésion), veuillez utiliser le formulaire d'adhésion pour un organisme. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec l'équipe des services aux membres de l'AFP au 1-800-666-FUND (3863). Pour de plus amples renseignements au sujet de l'AFP, veuillez consulter notre site Web au www.afpglobal.org.



INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

- Déterminer la catégorie d'adhésion correspondant à votre situation (voir l'encadré ci-dessous).
- Lire le Code de déontologie de l'AFP, les règlements et le Code de conduite des membres de l'AFP, puis apposer votre signature et cocher les deux cases à la fin du présent formulaire.
- Poster le formulaire dûment rempli et votre paiement (droits d'adhésion et cotisation à votre section) à l'adresse suivante : Association of Fundraising Professionals, 4200 Wilson Boulevard, Suite 480, Arlington, VA 22203-4416
- Le formulaire peut être transmis par télécopieur au 703-684-1950.

Veuillez sélectionner votre catégorie d'adhésion

PROFESSIONNEL.LE – 320 \$ (droits d'adhésion) plus cotisation à votre section : personne qui détient une certaine responsabilité directe en matière de collecte de fonds, travaille aux États-Unis ou au Canada, est rémunérée pour ses services, adhère au Code de déontologie de l'AFP, à ses règlements et au Code de conduite des membres de l'AFP, fait la promotion de la Charte des droits donateur et œuvre, ou a œuvré, au sein d'un organisme qui apporte des avantages à la société. (Toute personne de l'extérieur des États-Unis ou du Canada peut s'inscrire dans cette catégorie à titre de collecteur.trice de fonds bénévole.)

JEUNE PROFESSIONNEL.LE – 26 ans ou moins : 95 \$ (65 \$ pour les droits d'adhésion à l'AFP et 30 \$ pour la cotisation à la section); 27 à 30 ans : 175 \$ (120 \$ pour les droits d'adhésion à l'AFP et 55 \$ pour la cotisation à la section) : personne âgée de 30 ans et moins qui détient une certaine responsabilité directe en matière de collecte de fonds, travaille aux États-Unis ou au Canada, est rémunérée pour ses services, adhère au Code de déontologie de l'AFP, à ses règlements et au Code de conduite des membres de l'AFP, fait la promotion de la Charte des droits du donateur et œuvre, ou a œuvré, au sein d'un organisme qui apporte des avantages à la société.

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : / / (Obligatoire pour l'adhésion comme jeune professionnel.le)

ASSOCIÉ.E – 320 \$ (droits d'adhésion) plus cotisation à votre section : personne qui œuvre dans un domaine lié à la philanthropie, fait du bénévolat dans ce domaine ou a des intérêts communs à ceux des professionnels en philanthropie, et qui adhère au Code de déontologie de l'AFP, à ses règlements et au Code de conduite des membres de l'AFP et fait la promotion de la Charte des droits du donateur.

E-international – 50 \$ (droits d'adhésion) plus cotisation à votre section : personne résidant à l'extérieur des États-Unis et du Canada qui souhaite adhérer à l'AFP en tant que membre en ligne uniquement. Les membres E-internationaux doivent adhérer au Code de déontologie de l'AFP, à ses règlements et au Code de conduite des membres de l'AFP, et promouvoir la Charte des droits du donateur. Si vous souhaitez adhérer à une section mexicaine, veuillez remplir le formulaire destiné aux sections du Mexique sur notre site Web.

Universitaire – 35 \$ (droits d'adhésion) plus cotisation à votre section : personne inscrite à un programme d'études à temps plein de deux ou quatre ans menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'une université agréée ou disposant d'une section universitaire de l'AFP, ou personne qui agit à titre de conseiller.ère pédagogique pour une section universitaire de l'AFP. Les membres universitaires doivent adhérer au Code de déontologie de l'AFP, à ses règlements et au Code de conduite des membres de l'AFP, et promouvoir la Charte des droits du donateur.

Note : vous trouverez le montant de la cotisation à votre section sur le site Web de votre section. Voir afpglobal.org/chapters.

Veuillez fournir les renseignements suivants (obligatoire)

Nom complet :	<input type="text"/>		
Adresse :	<input type="text"/>		
Ville :	<input type="text"/>	État/Province :	<input type="text"/>
Code ZIP/postal :	<input type="text"/>	Pays :	<input type="text"/>
Téléphone professionnel :	<input type="text"/>	Cellulaire :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>		
Titre :	<input type="text"/>		
Organisation :	<input type="text"/>		

Formulaire d'adhésion à titre individuel

Nom de la section : Cotisation à la section : Total (incluant l'adhésion à l'AFP) :

Méthode de paiement

Chèque Carte de crédit No de la carte/du chèque : Expiration : CVV :

Veuillez fournir les renseignements ci-dessous (facultatif)

Informations démographiques

Origine ethnique :

Identité de genre :

Année d'entrée en collecte de fonds :

Poste actuel :

Préférences en matière de communication

Souhaitez-vous recevoir des rappels de renouvellement par messagerie texte? Oui Non

Par défaut, votre adhésion comprend un exemplaire gratuit du magazine *Advancing Philanthropy*. Souhaitez-vous recevoir la version imprimée gratuite? Oui Non

Questions supplémentaires

De quelles autres organisations êtes-vous membre?

Votre organisation paie-t-elle des droits annuels d'adhésion? Oui Non

Code de déontologie de l'AFP

J'atteste avoir lu le Code de déontologie de l'AFP révisé qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Je m'engage à le respecter et je reconnais que le Comité de déontologie de l'AFP pourrait m'imposer des sanctions si je manque à mes devoirs déontologiques. J'atteste également n'avoir jamais été reconnue coupable, n'avoir jamais plaidé coupable ou non-contestation, ou n'avoir jamais reçu une sentence défavorable dans le cadre d'une poursuite pour fraude, fausse représentation, détournement de fonds, vol ou autres délits, violations ou actes préjudiciables semblables à l'encontre d'un organisme de bienfaisance, d'un.e donateur.trice ou d'un.e donateur.trice potentiel.le. Je comprends que s'il y a une section de l'AFP dans ma région, je dois en faire partie, en plus d'être membre de l'Association des professionnels en philanthropie (AFP, Association of Fundraising Professionals).

Code de conduite des membres de l'AFP

J'atteste avoir lu le Code de conduite des membres de l'AFP qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Je m'engage à le respecter et je reconnais que le Comité du code de conduite des membres de l'AFP pourrait m'imposer des sanctions si j'enfreins ce code. Je comprends que s'il y a une section de l'AFP dans ma région, je dois en faire partie, en plus d'être membre de l'Association des professionnels en philanthropie (AFP, Association of Fundraising Professionals).

Signature

Vous profiterez des services de l'AFP dès que nous aurons reçu votre paiement. Veuillez prévoir de 4 à 6 semaines pour la livraison des premières publications. Aux fins de l'impôt sur le revenu aux États-Unis, les droits d'adhésion ne sont pas considérés comme des dons de bienfaisance. Si vous ou votre organisation êtes autorisé.e.s à déduire vos droits d'adhésion de votre revenu brut en vertu du code des impôts des États-Unis, l'AFP estime que 3,9 % de vos droits d'adhésion ne sont pas déductibles du fait des activités de plaidoyer de l'AFP.